



DÉPARTEMENT DE L'AUBE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**EXTRAIT DU
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DATE DE CONVOCATION

27 mars 2026

DATE D'AFFICHAGE

27 mars 2026

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE

33

PRÉSENTS

32

VOTANTS

33

La séance ouverte à 18 h 00 est présidée par
Monsieur Olivier GIRARDIN, Maire.

Conseil Municipal

Séance du 02 avril 2026

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Olivier GIRARDIN, Mme Cécile PAUWELS, M. Abdelkhalak EL HARCHAOUI, Mme Djamila HADDAD, M. Michaël THOMAS, Mme Véronique BOURGEOIS – SCHEFFMANN, M. Jean - Paul BRAUN, Mme Ulku YANIK, M. Bernard CHAMPAGNE, Mme Aïcha HIMEUR, M. David PARISON, Mme Léa REGNAULT, M. Moumouni Josselyn HOUNMENO, Mme Sandrine DA CUNHA, M. Dany GESNOT, Mme Sopha DUONG, M. Julien MAUVIGNANT, Mme Marie - Claude DEFONTAINE, M. Heidj – Abdelkader OULD-SMAA, M. Xavier LIEHN, Madame Estelle LUJAN, M. Avci MURAT, Mme Corinne PREDIERI, M. Claude LEGAUX, Mme Marie BENKASSA, M. Philippe COUDROT, Mme Martine NORBERTI, M. Soufiane SEBBARI, Mme Laure SERFASSE, M. Belkader CHABY, Mme Marie-Noëlle RANCUREL, M. Ghislain GIMBERT.

ABSENTS EXCUSÉS : Mme NACRIER (procuration à Mme S.DUONG).

Mme Léa REGNAULT a été désignée comme secrétaire de séance et a accepté cette fonction.

DÉLIBÉRATION N°28/2026 RAPPORTÉE PAR : Mme HIMEUR
SN / GG

**ÉLECTION DES MEMBRES
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE MUNICIPAL D'ACTION SOCIALE**

ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE MUNICIPAL D'ACTION SOCIALE

Le Centre Municipal d'Action Sociale (CMAS) est un établissement public administratif communal. Il est administré par un Conseil d'Administration présidé par le Maire.

Dès son renouvellement, le Conseil municipal procède, dans un délai maximum de deux mois, à l'élection des nouveaux membres du Conseil d'Administration du CMAS.

En application des articles R 123-8 et suivants du Code de l'Action Sociale et des Familles et suivants, les membres élus par le Conseil municipal le sont au scrutin de liste, à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage ni vote préférentiel. Le scrutin est secret.

Chaque Conseiller municipal ou groupe de Conseillers municipaux peut présenter une liste de candidats même incomplète. Dans cette hypothèse, si le nombre de candidats figurant sur une liste est inférieur au nombre de sièges qui reviennent à celle-ci, le ou les sièges non pourvus le sont par les autres listes.

Les sièges sont attribués aux candidats suivant l'ordre de présentation de chaque liste.

Si plusieurs listes ont le même reste pour l'attribution du ou des sièges restant à pourvoir, ceux-ci reviennent à la ou aux listes qui ont obtenu le plus grand nombre de suffrages. En cas d'égalité de suffrages, le siège est attribué au plus âgé des candidats.

Sur la base d'un Conseil d'Administration de 18 membres dont 9 sont élus par le Conseil municipal et 9 nommés par le Maire, les listes suivantes sont déposées.

- Liste A

Marie-Claude DEFONTAINE
Aïcha HIMEUR
Nadège NACRIER
Dany GESNOT
Xavier LIEHN
Djamila HADDAD
Martine NORBERTI
Josselyn HOUNMENO
Belkader CHABY

Chaque Conseiller municipal après appel de son nom a remis son bulletin de vote fermé et plié sur papier blanc.

PREMIER TOUR DE SCRUTIN : Monsieur le Maire sollicite deux volontaires comme assesseurs, Monsieur Ghislain GIMBERT, Monsieur Julien MAUVIGNANT, qui acceptent de constituer le bureau.

À l'issue du scrutin, le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 33
- Nombre de bulletins blancs : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 33

La liste A ayant obtenu la majorité absolue des voix, il n'est donc pas nécessaire d'organiser un second tour de scrutin.

Le Conseil municipal proclame donc élus membres du Conseil d'Administration du CMAS :

Marie-Claude DEFONTAINE
Aïcha HIMEUR
Nadège NACRIER
Dany GESNOT
Xavier LIEHN
Djamila HADDAD
Martine NORBERTI
Josselyn HOUNMENO
Belkader CHABY

Les conclusions du rapport mis aux voix
donnent les résultats suivants

	POUR	CONTRE	ABST.	NE PREND PAS PART
VOTE	33			

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme



Le Maire,
Pour le Maire et par délégation
Directeur Général des Services
Olivier NGUYEN
Olivier GIRARDIN



La secrétaire,
Léa REGNAULT

